

CHSCT ministériel (13 février 2014)

Au cours de ce CHSCT ont été notamment abordés les points suivants :

- déclaration liminaire intersyndicale ;
- réponses aux avis du CHSCT-M du 18 octobre 2013 ;
- dérogations aux travaux réglementés pour les jeunes de 15 à 18 ans ;
- application de l'accord cadre RPS ;
- arrêt des missions GSP-DSP en DDT ;
- création d'un groupe de travail sur les conditions de travail et le « mal-être » des enseignants ;
- information relative à un agent agressé lors d'une inspection dans une exploitation en janvier 2014 en Ille-et-Vilaine.

Le compte rendu :

[CR_CHSCTM_13_2_2014_cle8bd16c](#)